

NOXXON ANNONCE QUE LE COMITE INDEPENDANT DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI AUTORISE LA POURSUITE DE L'ESCALADE DE DOSE DANS L'ETUDE DE PHASE 1/2 EVALUANT NOX-A12 DANS LE CANCER DU CERVEAU

Lancement du recrutement des patients dans la cohorte de la dose la plus élevée

Berlin, Allemagne, le 09 novembre 2020, 08h00 CET - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société de biotechnologie spécialisée dans le développement de traitements améliorés du cancer ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui que le comité indépendant de surveillance et de suivi des données (DSMB) avait confirmé qu'il était sûr et approprié de commencer le recrutement des patients pour la cohorte de la plus forte dose prévue dans l'étude de phase 1/2 évaluant NOX-A12 en association avec une radiothérapie dans le cancer du cerveau.

L'étude porte sur trois schémas posologiques de NOX-A12 (200, 400 et 600 mg/semaine), combinés à une radiothérapie par faisceau externe chez des patients atteints d'un cancer du cerveau récemment diagnostiqué. La décision de poursuivre l'étude a été prise après l'analyse des données de sécurité stipulées dans le protocole d'étude, après que tous les patients de la deuxième cohorte aient suivi un traitement d'au moins quatre semaines à la dose moyenne.

En conséquence, les centres d'études cliniques participant à l'étude ont d'ores et déjà entamé le recrutement des patients du groupe à la plus forte dose, qui recevra 600 mg de NOX-A12 par semaine. Une fois que le premier patient de la troisième cohorte aura terminé quatre semaines de traitement par NOX-A12 couplées à une radiothérapie, le DSMB se réunira à nouveau pour déterminer s'il est sûr de recruter les deux patients restants de la cohorte.

« Nous sommes ravis que les résultats de cette analyse nous permettent de poursuivre l'étude comme prévu et de passer à la cohorte à la dose la plus forte. L'ajout récent au protocole de trois sites cliniques contribuera également fortement à la réalisation de l'étude dans les délais prévus. Nous attendons les données principales de cette étude pour la mi-2021 », conclut Aram Mangasarian, PDG de NOXXON.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
amangasarian@noxxon.com

NewCap

Arthur Rouillé
Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15
arouille@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.